

II/ 2. Culture

En quoi le motif du « brigandage » des conquérants / colonisateurs, fréquent dans les textes et l'iconographie anti-impérialiste antique et anticolonialiste contemporaine, révèle-t-il, malgré d'apparentes similitudes, des enjeux différents selon les époques ?

Face à la propagande institutionnelle vantant les mérites de l'impérialisme ou de la colonisation, les textes ou les documents iconographiques faisant entendre le point de vue des vaincus, s'ils sont peu nombreux dans l'antiquité, se multiplient à partir du XVIII^e siècle et particulièrement à l'époque contemporaine. Nous allons ainsi exploiter, outre le discours célèbre de Calgacus dans la *Vie d'Agricola* de Tacite (98 apr. JC), le non moins célèbre discours du Tahitien dans le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot, publié à titre posthume en 1796, et deux documents parus en France à peu près à la même époque, dans un contexte de vive contestation du colonialisme : une affiche du parti communiste éditée en 1930 à l'occasion du centenaire de la conquête de l'Algérie, et un extrait du tract d'André Breton et des surréalistes distribué à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition coloniale de Vincennes en 1931 : *Ne visitez pas l'exposition coloniale*.

Dans tous ces textes et documents iconographiques, le motif du brigandage des puissances conquérantes apparaît comme un leit-motiv. Mais les critiques formulées sont-elles exactement les mêmes ? Ne révèlent-elles pas plutôt des préoccupations et des enjeux différents selon les époques ?

I/ UNE MÊME DÉNONCIATION VIRULENTE DE LA VIOLENCE FAITE AUX PEUPLES VAINCUS

A/ Une violence similaire infligée par les vainqueurs

1. Une violence faite aux personnes

- thème de l'esclavage : figure étymologique de la servitude chez Calgacus : « servitus », « servientium », « servituri », « servituti » et « servitutem ». Même champ lexical chez le vieux Tahitien : « vous assujettir », « vous servirez », « notre futur esclavage », « esclaves », « tu veux nous asservir ». Même thème dans le texte d'André Breton : « le travail de ces millions de nouveaux esclaves », « le travail forcé ».
- thème du viol menaçant les femmes pour Calgacus : « conjuges sororesque, etiamsi hostilem libidinem effugerunt », et pour le Tahitien thème de la violence qui s'est exercée dans toute la communauté tahitienne à l'arrivée des Européens : « tu es venu allumer en elles des fureurs inconnues [...] vous vous êtes égorgés pour elles »
- thème du massacre : « trucidare », « égorger » et « carnaval de squelettes ».

2. Une violence faite aux biens (pillage)

- « auferre », « rapere » pour Calgacus, qui développe ensuite dans le dernier § de notre extrait : « bona fortunaeque in tributum, ager atque annus in frumentum conteruntur » : « les biens et les fortunes s'épuisent en impôts, les champs et leurs récoltes en réquisitions ». « Cuncta vastantibus », « ravageant tout », suggère l'ampleur des dégâts, et « solitudinem faciunt » le résultat final.
- le vieux Tahitien développe sur la prédation de nouvelles terres : « ce pays est à nous », « tu as projeté le vol de toute une contrée ».
- mais c'est l'affiche de 1930 qui permet le mieux de visualiser le pillage des terres colonisées. Structurée par deux diagonales, elle montre dans le triangle inférieur un entassement extraordinaire de produits de toutes sortes, dans des caisses, des sacs ou au grand jour. Matières premières (métaux, phosphates, sel, soufre), bétail, fruits, céréales et vin, toute cette abondance provient à l'évidence des terres conquises, qui ont été mises en coupe réglée au profit des occidentaux.

B/ Un réquisitoire systématique (registre polémique)

1. Mêmes termes très dévalorisants pour désigner les envahisseurs : « raptore », « ambitiosi », ils sont implicitement présentés par Calgacus comme des charognards s’abattant partout. De son côté le vieux Tahitien qualifie les Européens de « corrompus », « vils » et « brigands », terme d’ailleurs repris dans le tract d’André Breton qui parle de « brigandage colonial » et de « rapaces ».

2. Mêmes effets d’opposition entre le bien et le mal, par comparaison (comparatifs et superlatifs).

- Dans le réquisitoire de Calgacus, les Bretons encore libres sont « nobilissimi totius Britanniae » (superlatif), mais il semble vain de fuir les « infestiores Romani » (comparatif), « plus dangereux » que la nature hostile, et dont l’insolence (« superbiam ») semble sans limites.
- De même, le vieux Tahitien oppose la bonté naturelle de son peuple aux procédés des Européens : « Laissez-nous nos mœurs ; elles sont plus sages et plus honnêtes que les tiennes » (comparatif).
- Dans l’affiche de 1930, le jeu d’opposition s’effectue par la composition et les couleurs : le tas d’or des produits coloniaux (triangle du bas) résulte de l’asservissement d’un seul « indigène » enchaîné à un poteau, peut-être mort, se détachant sur un triangle noir. Une autre opposition s’effectue d’ailleurs sur un autre axe horizontal, opposant à gauche le travail pénible d’un esclave poussant la charrue devant un village misérable, et à droite un palais officiel surmonté d’un drapeau français, devant lequel des colons couchés sur des pliants sirotent tranquillement leur verre d’alcool. La légende complète la lecture : « Aux uns la misère... aux autres la richesse ! »

3. Mêmes techniques rhétoriques de martèlement par rythmes binaires et ternaires

- Calgacus : « Raptore orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terrae, mare scrutantur » (chiasme)
 - « si locuples hostis est, avari, si pauper, ambitiosi (parallélisme, rythme binaire)
 - « non Oriens, non occidens », « opes atque inopiam » (parallélisme, rythme binaire)
 - « aufere, trucidare, rapere » : parataxe et rythme ternaire, énumération
- Tahitien : « Un jour ils reviendront, le morceau de bois que vous voyez attaché à la centinure de celui-ci dans une main, et le fer qui pend au côté de celui-là dans l’autre » (parallélisme, rythme binaire)
 - « vous enchaîner, vous égorger ou vous assujettir (rythme ternaire, énumération)
 - « à leurs extravagances et à leurs vices » (rythme binaire).

TR : La dénonciation semble donc la même : mêmes cibles et mêmes techniques d’attaque. Mais si on s’intéresse à présent à l’énonciation, on peut se demander qui parle vraiment.

II/ UNE MÊME AMBIGUITÉ DANS LA PAROLE ACCORDÉE AUX VAINCUS

A/ Il ne peut s’agir de leur parole authentique rapportée

La barrière de la langue et la situation interdisent d’envisager une sorte de « prise de notes » fidèle du discours de Calgacus (qui, s’il a pris la parole avant la bataille, ce dont on ne sait rien, a dû s’exprimer dans sa langue natale et pas en latin, sans la présence d’un seul Romain pour transcrire ses propos). S’agissant du Tahitien, le texte indique bien qu’il y a un Tahitien, Orou, qui parle suffisamment la langue des envahisseurs pour comprendre « ce qu’ils ont écrit sur cette lame de métal ». Mais le vieillard s’adresse à ses frères forcément en tahitien, et il est peu vraisemblable qu’Orou ait tout traduit au fur et à mesure à Bougainville. Dans les deux cas, le discours s’adresse à la communauté agressée dans sa propre langue, pour la mobiliser ou la mettre en garde, et non pas dans la langue de l’envahisseur. Finalement, c’est l’affiche de 1930 qui rend le mieux compte, symboliquement, de la parole du colonisé en Algérie : enchaîné à son poteau, tête baissée, étranglé, évanoui ou mort, il n’a même plus la possibilité d’exprimer un géissement.

B/ Dans tous les cas, il s’agit donc d’une reconstruction occidentale

1. Les techniques de rhétorique et l’ampleur de chacun des deux discours trahissent de la même manière une construction argumentative soutenue par nombre de figures de style, peu probable chez

des peuples qui ne sont pas passés par les écoles occidentales pour apprendre des techniques oratoires d'origine gréco-romaines.

2. Leur énonciation ou le paratexte permettent d'identifier clairement leurs auteurs :

- le discours de Calgacus au discours direct n'est qu'un épisode intégré dans la *Vie d'Agricola*, une biographie dont l'auteur, reconnaissable par son style serré, très rhétorique et asymétrique, est l'historien Tacite. L'ensemble de l'œuvre est consacré à son beau-père romain : Calgacus n'en est qu'un personnage parmi d'autres.
- de même, le discours du vieux Tahitien, au discours direct lui aussi, est précédé dans notre extrait d'une phrase de narration assurée par un narrateur effacé. L'auteur du texte est identifié par le paratexte comme Denis Diderot.
- l'affiche de 1930 n'est pas signée, mais malgré son parti pris de dénonciation de « 100 ans de domination française », elle n'a pas été réalisée par un Algérien. La légende du bas indique clairement qu'elle a été commanditée par le parti communiste et la C.G.T.U, des organisations politiques et syndicales françaises qui ne font pas partie des « peuples coloniaux ».
- enfin le tract *Ne visitez pas l'Exposition coloniale*, en mai 1931, est explicitement signé par les Surréalistes André Breton, Paul Eluard, Benjamin Péret, Georges Sadoul, Pierre Unik, André Thirion, René Crevel, Aragon, René Char, Maxime Alexandre, Yves Tanguy et Georges Malkine.

TR : Dans tous ces textes, ce sont des occidentaux nettement identifiables qui parlent à la place ou au nom de peuples conquis ou sur le point de l'être. Il est donc nécessaire de se demander quel est l'intérêt de ce dispositif de délégation de la parole, et à qui ils s'adressent en réalité.

III/ DE SORTE QUE LES ENJEUX DIFFÈRENT D'UN ARTISTE ET D'UNE ÉPOQUE À L'AUTRE

A/ Un moralisme qui rappelle le thème de la décadence sous la République (98 apr. JC)

Le discours de Calgacus surprend de prime abord sous la plume d'un historien romain. Nous avons plutôt l'habitude de lire des éloges officiels de l'impérialisme romain ; et par ailleurs, compte tenu de la date de parution de ce texte, à l'extrême fin du I^{er} s. apr. JC, on peut imaginer impossible une opposition politique frontale à la politique impérialiste conduite par les Césars successifs depuis Auguste, surtout de la part du beau-fils d'Agricola, qui a précisément achevé la conquête de la Bretagne. Mais le parti-pris consistant à donner temporairement la parole à un ennemi luttant pour sa liberté peut se justifier de plusieurs manières :

- la vraisemblance psychologique et historique : il est concevable que des peuples libres jusque là n'aient eu aucune envie de se laisser absorber sans résistance par l'*imperium romanum*.
- l'habitude de l'historiographie romaine de reconstituer des discours ou des scènes exemplaires mettant en lumière des vertus réputées romaines : le courage de se défendre jusqu'à la mort, la défense de ce qui nous est cher sont des valeurs universelles, qu'un historien romain peut apprécier et valoriser, même s'il les trouve chez l'adversaire.
- par ailleurs, le thème de la rapacité des Romains rejoint celui, développé à la fin de la République, de la décadence morale qui a perdu Rome après les guerres puniques. On retrouve dans le discours de Calgacus des accents qui rappellent la dénonciation de Salluste dans la préface de *Catilina*, avec un champ lexical fortement moralisateur : « *superbiam* », « *raptore* », « *avari* », « *ambitiosi* », « *concupiscunt* », « *libidinem* ». La critique d'une avidité forcenée qui a saisi les Romains et les a lancés dans des conquêtes de plus en plus lointaines est donc la même, un bon siècle après la fin de la République, et signe une opposition discrète, sous couvert d'œuvre historique, avec la politique impériale qui a, en particulier, été celle du tyran Domitien.

B/ Une démonstration de la philosophe des Lumières (1796)

Dans le texte de Diderot, le contexte est évidemment différent. Diderot n'est pas un historien, mais l'un des philosophes des Lumières les plus en vue, directeur en particulier de la grande entreprise de l'*Encyclopédie*. Le discours du vieux Tahitien reprend des thèmes développés en particulier par Rousseau :

- l'éloge de la vie naturelle et du bon sauvage : « nous sommes innocents, nous sommes

- heureux ; et tu ne peux que nuire à notre bonheur. Nous suivons le pur instinct de la nature. »
- la critique acerbe de l'introduction du concept de propriété : « Ici tout est à tous ; et tu nous a prêché je ne sais quelle distinction du tien et du mien », qui produit alors des réactions barbares.
 - le concept d'égalité naturelle entre tous les hommes, qui a dû résonner particulièrement lors de la publication posthume du *Supplément*, en 1796, après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Le Tahitien est ton frère. Vous êtes deux enfants de la nature ; quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ? » Dans ce secteur du texte, le Tahitien développe une véritable démonstration par l'absurde, en imaginant par des questions rhétoriques tout ce que les Tahitiens auraient pu faire en retour, s'ils s'étaient comportés de la même manière brutale et sauvage que les Européens, et qu'ils n'ont pas fait parce que le droit naturel et le respect de la personne humaine le leur interdisent.

Ce texte porte donc nettement la marque de l'esprit des Lumières, la barbarie venant d'une prétendue civilisation qui envahit - pour la contaminer - une société tolérante et accueillante, idyllique, presque utopique, concentrant toutes les vertus de l'humanité lorsqu'elle se laisse guider par l'instinct naturel, bien loin des « besoins factices » et des « vertus chimériques ».

C/ Une dénonciation communiste de l'exploitation capitaliste de l'homme par l'homme (1930/131)

Enfin le diptyque constitué par l'affiche de 1930 et le tract surréaliste de 1931 nous renvoie aux débats virulents de la III^e République à propos de la colonisation, et aux prises de position du parti communiste français, explicitement mentionné dans les deux cas. Le thème commun à l'affiche comme au texte est en effet la dénonciation de l'exploitation de l'homme par le capitalisme : le tract rappelle que « l'on s'est servi de l'argent qu'on avait en trop » pour faire travailler des millions de nouveaux esclaves, qui en retour ont donné à la puissance coloniale « les monceaux d'or qui sont en réserve dans les caves de la Banque de France » ; c'est aussi ce qu'exprime l'affiche avec son axe horizontal mettant en parallèle un travail agricole harassant et l'oisiveté de deux colons assis à tranquillement bavarder en ville, un verre à la main. Le tract d'André Breton présente des colonisés comme « des hommes qu'il est permis de tenir pour moins pervertis que nous, et c'est peu dire, peut-être pour éclairés comme nous ne le sommes plus sur les fins véritables de l'espèce humaine, du savoir, de l'amour et du bonheur humains » : donc une vision relayant l'esprit des Lumières, mais portant la marque historique de la révolution industrielle puisqu'elle rappelle l'envoi « des navires, des pelles, des pioches » vers les pays colonisés, « la seule puissance de la métallurgie européenne » et le sacrifice de milliers d'indigènes pendant la guerre de 1914-1918. La perspective est donc idéologique, polémique, et elle se présente comme une contre-Exposition coloniale, opposée en tous points aux valeurs des commissaires de l'Exposition de Vincennes, dans un contexte de répression policière en Indochine ; c'est le prélude du vaste mouvement qui va entraîner la France dans les affres de la décolonisation violente, après la Deuxième Guerre mondiale.

NB : Comme d'habitude, cette correction est dix fois trop longue par rapport au format de l'épreuve, mais au moins elle vous donnera des stocks d'exemples et de pistes de réflexion à mémoriser et à mettre en fiches, pour pouvoir les exploiter commodément si vous tombez sur un sujet qui vous permettra de les réagencer.